

PLACE AUX CITOYENS



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

15 MARS
2020

THIERRY DIANA

COLLECTIF
CITOYEN
CÉNAC



Chères Cénacaises et chers Cénacais,

Le 15 mars prochain, vous allez choisir une équipe municipale de femmes et d'hommes pour construire l'avenir de notre village.

J'ai l'honneur de conduire la liste « Collectif Citoyen Cénac » et d'être accompagné d'une équipe aux compétences élargies qui porte le projet que nous avons construit avec vous.

En effet, durant 9 mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec de très nombreux Cénacaises et Cénacais. Travail débuté au sein du collectif qui compte aujourd'hui plus de 200 membres, puis continué dans nos 16 ateliers participatifs. Une large enquête et les rencontres menées dans les différents quartiers ont enrichi cette démarche.

Vous avoir écoutés est une vraie richesse. Je vous remercie car votre mobilisation a été un formidable soutien.

Vous avez largement exprimé le désir de participer au choix des projets à réaliser pour améliorer la vie au sein de notre village. Cette forte et légitime attente est aussi la nôtre.

Notre devoir sera d'être à la hauteur de la confiance que vous nous accorderez si vous votez pour nous.

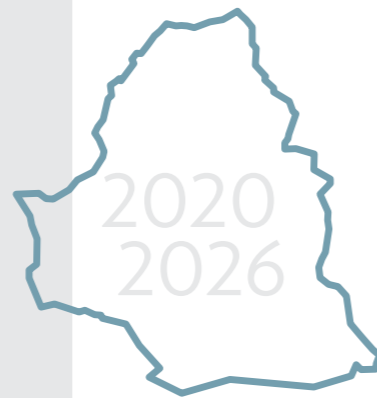
Je vous laisse découvrir le programme que nous porterons pour vous et avec vous. Il n'y aura qu'un tour, votez, allez porter votre voix !

Place aux Citoyens !

Thierry DIANA

Tête de liste du « Collectif Citoyen Cénac »

NOS PROJETS POUR CÉNAC



PRIORITÉ À L'ÉCOLE L'AVENIR C'EST NOS ENFANTS

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE NOS ENFANTS

Penser un projet cohérent pour l'école en concertation avec l'équipe enseignante, le personnel communal et les parents d'élèves.

- ▲ **Réorganiser** notre école : nouvelles classes, un hall, une nouvelle entrée, un nouvel accueil et des sanitaires aux normes de confort et d'accessibilité.
- ▲ Penser **le nouvel accueil périscolaire** dans une unité d'ensemble, en partenariat avec la Communauté de Communes (CDC) des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.

NOUS ADAPTER AU RYTHME DE L'ENFANT

Réfléchir sur **le temps de l'enfant** et le contenu des temps périscolaires.

MIEUX NOURRIR NOS ENFANTS

Dépasser les **obligations de qualité alimentaire** de la cantine. Objectif : atteindre 50 % de produits bio.



CÉNAC DURABLE, NATURELLEMENT

SENSIBILISER LES CÉNAÇAIS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

- ▲ Créer un **jardin partagé**.
- ▲ Organiser des formations à la **permaculture** et au **compostage**.
- ▲ Réaliser des **actions collectives** (ramassage de déchets, réhabilitation des chemins...).
- ▲ Animer des **ateliers sur l'écologie** au quotidien.
- ▲ Proposer des **randonnées découvertes** sur notre patrimoine naturel.
- ▲ Redonner vie au **Bois de Desfonseau** et améliorer sa signalétique.

PRODUIRE LOCALEMENT

- ▲ Favoriser l'implantation de **maraîchage** sur Cénac ou sur la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers d'ici 2022, en s'intégrant à la démarche du Programme Alimentaire Territorial.
- ▲ Promouvoir les producteurs, viticulteurs et commerçants locaux par la création d'un **marché** mensuel.
- ▲ Organiser des **journées d'échanges** de graines et de végétaux.

ACHETER ÉQUITABLE

- ▲ Mettre en place une **politique responsable d'achats publics**, incluant des normes sociales, environnementales et favorisant les circuits courts (exemples : matériaux pour la voirie, entretien des bâtiments, fournitures).



RÉDUIRE NOS DÉCHETS

- ▲ Développer le **compostage individuel et collectif**, en lien avec le syndicat de gestion des déchets (SEMOCTOM), anticipant ainsi l'obligation de la collecte des déchets organiques.
- ▲ Créer une **plateforme municipale** saisonnière de broyage de déchets verts et organiser la redistribution des broyats dans les espaces publics et jardins privés.

PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES

- ▲ Inciter les Cénacais à la **récupération d'eau de pluie** (achats groupés).
- ▲ Accompagner les Cénacais dans le **plan de rénovation énergétique de l'habitat**. Mise en place de permanences pilotées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).
- ▲ Stimuler la production d'**énergie renouvelable photovoltaïque**, en priorité sur les bâtiments publics, et motiver les particuliers à l'installation de dispositifs sur leurs constructions privées.

PRÉSERVER NOS ESPACES VERTS, NATURELS ET AGRICOLES

- ▲ **Replanter des arbres**, en suivant des objectifs annuels, en priorité dans les espaces publics et en privilégiant les espèces locales.
- ▲ Sensibiliser les habitants et les professionnels aux **pratiques durables respectueuses de l'environnement** (jardins, cultures, vignes, haies, fossés et trottoirs enherbés). Les accompagner à la réduction de produits phytosanitaires.
- ▲ Assurer une **politique d'entretien permanent** des espaces boisés et des chemins, en concertation avec les usagers et les associations.
- ▲ Voter et appliquer le nouveau **Plan local d'urbanisme (PLU)**, pour maîtriser les constructions et préserver nos espaces naturels et agricoles.

CÉNAC DURABLE, NATURELLEMENT

CONSERVER L'HARMONIE DE NOTRE VILLAGE

- ▲ En accompagnant les Cénacais dans leurs **projets de construction**, pour en assurer l'implantation et la représentation optimale.
- ▲ En favorisant l'utilisation de **matériaux sains et biosourcés**.
- ▲ En travaillant en concertation avec les habitants, à **homogénéiser** le traitement des espaces collectifs entre tous les quartiers...



REPENSER LES MOBILITÉS

- ▲ Réhabiliter ou créer des **chemins et des pistes cyclables**.
- ▲ Intégrer le long des routes des **voies dédiées protégées**.
- ▲ Améliorer la qualité des **trottoirs**.

> Une urgence : sécuriser enfin la liaison Pin Franc / Mandin / Videau / Centre bourg et D14.

- ▲ **Prolonger les voies douces** vers les communes limitrophes, en partenariat avec la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.
- ▲ Instaurer **un service de navette** pour rallier les communes voisines, et permettre de se connecter aux lignes de transport collectif vers Bordeaux.

> Elargir l'offre méconnue de « transport adapté » de la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.

- ▲ Organiser **le covoiturage** en partenariat avec les autres communes (sur le modèle de « La route Pouce Pouce » à Blanquefort).



CÉNAC CONVIVIAL ET SOLIDAIRE

RÉUNIR LES CÉNACAIS AU CŒUR DU VILLAGE

- ▲ Se réapproprier le **centre bourg** et réunir les habitants à travers des **manifestations** (concert, théâtre de rue, marché des producteurs...).

Investir la **bibliothèque** comme lieu central :

- En faire un lieu d'échanges et de partage.
- Utiliser aussi son extérieur.
- Développer des ateliers (floral, repair café, décorations de Noël, échanges de savoirs).
- Créer un point numérique animé pour faciliter l'utilisation informatique et les accès aux services à distance.

UNE CULTURE POUR TOUS ET AVEC TOUS

- ▲ Créer une **commission extra-municipale**, ouverte aux Cénacais et aux associations pour participer à l'élaboration de la politique culturelle cénacaise.
 - Amener les habitants vers la culture de façon conviviale: ciné plein air, théâtre chez l'habitant, bus des curiosités (aller dans un lieu inconnu pour découvrir un spectacle).
 - Diversifier les lieux et les formes artistiques proposés avec l'objectif d'étonner et de donner envie.

- ▲ Permettre l'**accès à la culture** dès le plus jeune âge en proposant aux enfants des écoles d'assister au moins à un spectacle par an et en développant l'accompagnement à la découverte artistique.
- ▲ Favoriser la **création artistique**
 - Mettre à disposition la salle culturelle pour des résidences d'artistes.
 - Développer les rencontres entre ces artistes et le public.
 - Permettre l'accès au public lors des sorties de résidence.
- ▲ Soutenir les **associations culturelles** du territoire qui jouent un rôle essentiel dans la vie cénacaise tant en terme de diffusion de spectacles que d'enseignement des pratiques artistiques (musique, danse, théâtre...).
- ▲ Valoriser le village et les habitants à travers **des expositions** (archives de Cénac, créations artistiques des Cénacais, photos...).
- ▲ Ouvrir une discussion avec la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers sur la **compétence culturelle communautaire** et défendre la création d'**un médiateur culturel** qui fera le lien entre les artistes et les habitants du territoire.
- ▲ Développer les **liens et réseaux** avec les structures culturelles départementales et régionales (notamment l'Iddac - Institut départemental de développement artistique et culturel) pour accéder à des soutiens financiers.





IMPLIQUER LES JEUNES

- ▲ Instaurer un **conseil des jeunes**.
 - Recenser leurs besoins par tranches d'âges.
 - Allouer un budget participatif pour réaliser leurs projets.
- ▲ Porter leurs idées au niveau de la **commission jeunesse** de la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.
- ▲ Encourager leur **implication citoyenne**.
- ▲ **Faciliter leur quotidien** (informations sur les jobs d'été, BAFA, stages 3ème, partages d'expériences, échanges autour de parcours sup).
- ▲ Favoriser la **mobilité solidaire et l'auto-stop** (du type REZO POUCE).

IMPLIQUER NOS ANCIENS

- ▲ Installer un **conseil des « sages » de la commune**, force de réflexion et de proposition dans l'intérêt commun.
 - Faire remonter des problématiques pour améliorer la qualité de vie des aînés et de la population cénacaise en général.
 - Faire émerger des besoins et les structurer en projets.
 - Partager l'expérience acquise dans de nombreux domaines.

EPAULER LES ASSOCIATIONS

- ▲ Favoriser leur vitalité et leur développement en étant **présent à leur côté**.
- ▲ Soutenir leurs actions par des **aides financières et logistiques**.



UN VILLAGE SOLIDAIRE

- ▲ Développer **les actions vers les plus fragiles** afin de prévenir l'isolement et le repli sur soi en s'appuyant sur l'engagement citoyen. Valoriser le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par la mise en place d'un **réseau de voisins bienveillants**.
 - Créer un réseau de référents solidaires par quartiers.
 - Permettre à des personnes isolées d'être accompagnées pour faire des sorties culturelles ou festives sur la commune.
 - Mettre en lien les personnes isolées et des volontaires (sous forme de visites de convivialité par exemple, portage de livres), en fonction du temps que chacun pourrait consacrer.
 - Proposer le partage de repas à l'école (au moins une fois par mois) pour développer les liens intergénérationnels.

- ▲ **Relayer l'information et accompagner** les Cénacais dans leurs démarches administratives.

ACCOMPAGNER LE HANDICAP

- ▲ Développer des liens avec le **château Rauzé**.
- ▲ Penser à l'**accessibilité au centre bourg** pour les personnes à mobilité réduite dont celles de l'ADAPT.
- ▲ Proposer des **animations ou événements** inclusifs et solidaires.

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À UNE MUTUALISATION DES MOYENS

Proposer des **regroupements d'habitants** pour négocier des conditions tarifaires plus compétitives, sur les assurances, les mutuelles, les fournitures d'énergie, les commandes groupées...



NOTRE ÉQUIPE POUR CÉNAC



THIERRY DIANA *
TÊTE DE LISTE DU
COLLECTIF



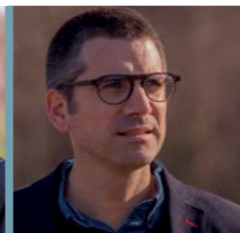
Amélie KOLK *
43 ans
Journaliste
Montgirard



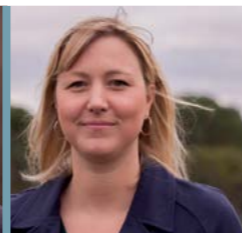
Julien MOGAN *
44 ans
Architecte
Mons



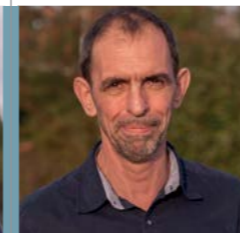
Monique OLIVE
59 ans
Retraîtée Ressources
Humaines
Square St-André



Étienne CRISTOFOLI
41 ans
Ingénieur
Métiers de l'eau
Av. de Bordeaux



Caroline LUCAS
34 ans
Designer
Événementiel
Mouline



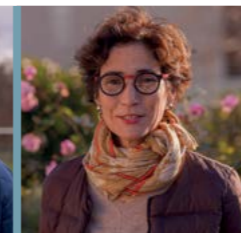
Thierry TUJAGUE
54 ans
Propriétaire restaurant
les Acacias
Centre bourg



Christine WOLF *
54 ans
Professeure des écoles
Bois du Moulin



**Jean-Pierre
COUTHOUIS**
70 ans
Médecin Retraité
La Fon de Buc



Pascale LABORDE
57 ans
Clerc de notaire
Pujade



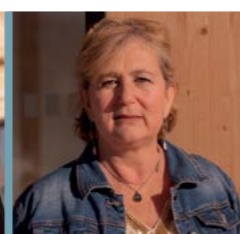
Denis MAILLARD
56 ans
Électricien
Bernadotte



Fabienne POTTIER
53 ans
Coach en développe-
ment personnel
Montgirard



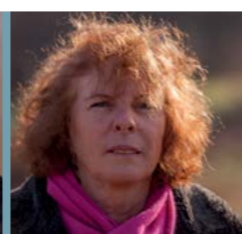
Didier LAUGAA
54 ans
Maître de conférences
Mons



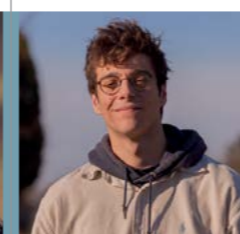
Virginie BERTRAND
54 ans
Comptable
Centre bourg



Marc BOUSSANGE
70 ans
Psychologue retraité
Square St-André



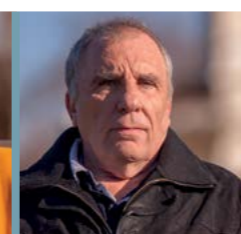
Sylvie GIRAUDON
59 ans
Assistante maternelle
Jean Robert



Émile SALVIAT
20 ans
Étudiant
La Fon de Buc



Gaëlle PÉRIN
42 ans
Responsable d'un Pôle
Sports-Culture-Loisirs
Rauzé



Michel DAUTAN
66 ans
Retraité transport
routier
Jean Robert



**Hélène
DENEBOUDE**
36 ans
Logisticienne
Montgirard



Philippe CORFMAT
54 ans
Professeur certifié
Bois du moulin

**COLLECTIF
CITOYEN
CÉNAC**

*candidat/e au conseil communautaire

PLACE AUX CITOYENS



ORGANISER COLLECTIVEMENT UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE

Une charte de la participation citoyenne sera signée par les élus et rendue publique.

Elle constituera un véritable **contrat moral et politique** entre la municipalité, les associations et les citoyens. Elle sera la **garantie** donnée aux Cénacais de pouvoir participer facilement et librement aux réflexions et projets concernant notre village.

NOS ACTIONS

- **Des commissions extra-municipales :**

Socle de la participation citoyenne, ces instances consultatives composées de citoyens, de représentants d'associations et d'élus auront pour objectif d'associer les habitants à la réflexion sur les grands thèmes de la vie de notre village.

Leur rôle :


- Élaborer des projets d'intérêt général qui seront soumis au conseil municipal. Certains de ces projets pourront faire l'objet d'une « votation citoyenne ».
- Participer à la mise en œuvre des projets validés.
- Donner leur avis sur des questions ou des dossiers proposés par la municipalité.

- **Un budget participatif** qui financera des projets portés par des habitants.

- **Une journée citoyenne** annuelle qui permettra :

- de présenter un point de situation sur les actions réalisées et à venir de la municipalité.
- de rendre compte de la situation budgétaire de la commune.
- de présenter aux Cénacaises et aux Cénacais les projets sollicitant un financement par le budget participatif, et de voter pour les projets de leur choix.





RÉUNION PUBLIQUE

MERCREDI

11 MARS 2020
20H

SALLE CULTURELLE

PLACE AUX
CITOYENS

COLLECTIF CITOYEN CENAC



Collectif Citoyen Cénac



@collectifcitoyencenac
#collectifcitoyencenac



collectifcitoyencenac@gmail.com

www.cenac2020.fr